

SESSIONS PERMIS DE CHASSER 2010

Comme suite à votre demande d'inscription à l'examen du permis de chasser, vous trouverez ci-joint l'imprimé officiel.

Si vous souhaitez confirmer votre inscription, vous voudrez bien nous retourner **l'imprimé rouge dûment complété sans omettre de le signer et d'y joindre les documents demandés** (pour des raisons de durée de validité, éviter le paiement par mandat cash).

Après réception de votre dossier, vous serez convoqué par nos soins aux séances de préparation théorique et pratique obligatoires pour accéder aux épreuves.

Attention, si vous souhaitez solliciter une **autorisation de chasser accompagné**, il convient de nous contacter avant toute autre démarche.

Planning prévisionnel 2010 et fournitures disponibles

	Formation théorique (une journée)	Formation pratique (une journée)	Examen théorique	Examen pratique
PREMIERE SESSION (Inscription avant le 16 janvier) (candidat né avant le 05/03/1995)	Mercredi 17 février	Lundi 22 février Mardi 23 février Mercredi 24 février	Vendredi 05 mars	Vendredi 09 avril Jeudi 15 avril Vendredi 16 avril
DEUXIEME SESSION (Inscription avant le 15 mai) (candidat né avant le 02/07/1995))	Mercredi 2 juin Mercredi 9 juin	Lundi 14 juin Mardi 15 juin Mercredi 16 juin Jeudi 17 juin Vendredi 18 juin	Vendredi 02 juillet	Lundi 26 juillet Mardi 27 juillet Mercredi 28 juillet Jeudi 29 juillet Lundi 02 août Mardi 03 août Mercredi 04 août Lundi 09 août
TROISIEME SESSION (Inscription avant le 19 juin) (candidat né avant le 05/08/1995)	Mercredi 07 juillet	Lundi 19 juillet Mardi 20 juillet	Jeudi 05 août	Lundi 30 août Mardi 31 août Mercredi 1 ^{er} septembre Jeudi 2 septembre Vendredi 3 septembre
JOURNEES DE FORMATION CHASSE ACCOMPAGNEE	Lundi 21 juin – Mercredi 21 juillet – Jeudi 22 juillet			

Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction des impératifs de service ou du nombre de candidats tant au niveau de la Fédération des Chasseurs que de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Les formations se déroulent de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. La formation et l'examen théorique ont lieu au siège social de la Fédération, 4 rue des Artisans à VALS PRES LE PUY. La formation et l'examen pratique au Centre de Formation Cynégétique de Lavaux à Paulhaguet.

Article	PRIX	Frais d'envoi	Frais d'envoi multiples	
Manuel	8 €	3.02 €	Manuel + 1DVD 3.02 €	Manuel + 2DVD 3.92 €
DVD – Théorie	22 €	2.22 €		
DVD – Pratique	15 €	2.22 €		

*Si vous êtes intéressé par l'un de ces articles, vous devez joindre un chèque libellé à l'ordre de la **Fédération des Chasseurs** correspondant au montant (prix + frais d'envoi) afin que nous puissions vous le faire parvenir par retour de courrier.*